

## Nomination du jury d'examen d'un mémoire de maîtrise

1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE CANDIDATE			
Nom de famille		Prénom	Matricule UdeM
Programme <i>(titre et numéro)</i>		Option	Grade postulé

2. DIRECTION ET SUJET DE RECHERCHE	
Directeur(trice) de recherche	Codirecteur(s), s'il y a lieu
Titre du mémoire de maîtrise	

3. DÉPÔT
<p>La personne candidate nommée ci-dessus déposera son mémoire de maîtrise vers le :</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p style="text-align: right;"><i>Date prévue du dépôt du mémoire de maîtrise</i></p>

4. COMPOSITION DU JURY
<p>Merci de remplir la section <i>Composition du jury d'évaluation</i> à la page 2 du présent formulaire.</p> <p><b>Veillez également vous assurer que tous les membres proposés pour le jury aient complété et signé le formulaire de <a href="#">Déclaration des conflits d'intérêt - Jury d'évaluation de maîtrise ou de doctorat</a>.</b></p>

Veillez retourner à la faculté concernée ce formulaire dûment complété et signé avant le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

*Date*

\_\_\_\_\_

*Signature TGDE*

## Composition du jury d'évaluation

### Proposition de composition du jury

Président(e)-rapporteur <i>(proposition 1)</i>	_____
Président(e)-rapporteur* <i>(proposition 2 - optionnel)</i>	_____
Directeur(trice) de mémoire	_____
Codirecteur de mémoire 1 <i>(le cas échéant)</i>	_____
Codirecteur de mémoire 2 <i>(le cas échéant)</i>	_____
Membre du jury <i>(proposition 1)</i>	_____
Membre du jury* <i>(proposition 2 - optionnel)</i>	_____

### Nomination\*\*

- Approuvé

\* L'ajout d'une 2<sup>ème</sup> nomination pour ces postes est maintenant optionnel lorsque le membre de la 1<sup>ère</sup> nomination a complété et signé le formulaire de déclaration des conflits d'intérêt.

### Signatures

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*Directeur(trice) de département / Doyen(ne) de la faculté /  
Responsable d'études supérieures*

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*Doyen(ne) de la faculté départementalisée ou Vice-rectorat adjoint aux études supérieures*

\*\* Conformément aux dispositions de l'article 90 du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales, la nomination des membres du jury est approuvée par la doyenne ou le doyen de la faculté, sauf pour les facultés non départementalisées où, dans ces cas, c'est le Vice-rectorat adjoint aux études supérieures qui donne son approbation.

## COORDONNÉES DU JURY D'EXAMEN D'UN MÉMOIRE DE MAÎTRISE

<b>NOM DU CANDIDAT</b> (nom, prénom)		<b>Matricule</b>
<b>Directeur de recherche</b>		<b>Codirecteur de recherche</b>
Téléphone		Téléphone
Courriel		Courriel
Département universitaire		Département universitaire
Centre de recherche		Centre de recherche
Adresse postale pour l'envoi		Adresse postale pour l'envoi
<b>Président-rapporteur<sup>1</sup></b>		<b>Président-rapporteur<sup>2</sup> (Optionnel)</b>
Téléphone		Téléphone
Courriel		Courriel
Département universitaire		Département universitaire
Centre de recherche		Centre de recherche
Adresse postale pour l'envoi		Adresse postale pour l'envoi
<b>Membre du jury<sup>1</sup></b>		<b>Membre du jury<sup>2</sup> (Optionnel)</b>
Téléphone		Téléphone
Courriel		Courriel
Département universitaire		Département universitaire
Centre de recherche		Centre de recherche
Adresse postale pour l'envoi		Adresse postale pour l'envoi